

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence Unique du Mandat: 017037

Type de contrat: Petite Enfance

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez TRES. SAINTES ET BANLIEUE MUNICIPALE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et vous autorisez votre banque

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR46ZZZ005002

à débiter votre compte conformément aux instructions de TRES. SAINTES ET BANLIEUE MUNICIPALE Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom, prénom : TRES. SAINTES ET BANLIEUE MUNICIPALE

Adresse :
16 RUE SAINT VIVIEN
BP 321
Code postal : 17100
Ville : SAINTES

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) :

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC) :

Type de prélèvement : Récurrent

Signé à :

Signature :

Le

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué :

NOM DU TIERS DEBITEUR :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par TRES. SAINTES ET BANLIEUE MUNICIPALE.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai alors le différend directement avec TRES. SAINTES ET BANLIEUE MUNICIPALE

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.